

A 826

Dépot au Greffe le :

- 6 MAI 2008

TRIBUNAL de COMMERCE  
de MACON

**2 CB**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : La Mouge  
71260 LA SALLE  
491 006 946 RCS MACON

2006 B 255

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2008**

L'an deux mille huit, et le trente et un mars, au siège social

Monsieur Gaël TREMEAU,  
demeurant 37, grande rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON

Propriétaire de la totalité des 3 000 parts de 1 euro composant le capital social de la Société 2 CB,  
Associé unique de ladite société,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- nomination d'un gérant
- pouvoirs

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique nomme Monsieur Jacques BONDOUX en qualité de gérant de la société à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Gaël TREMEAU, démissionnaire.

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires à ce changement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

